

Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvre, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 3.23 — TELEPHONE

Parti Socialiste

SECTION ROUBAISIENNE

Assemblée générale du Parti, sur le lieu aujourd'hui dimanche 19 janvier 1908, à trois heures précises de l'après-midi, au local "La Paix".

Ordre du jour. — Choix des candidats aux élections municipales.

Nous ne saurons trop recommander aux camarades d'être présents à trois heures, car l'heure d'ouverture ne sera pas retardée, la salle devant être libre pour six heures.

Comité exécutif. — Le Comité exécutif se réunira d'urgence à deux heures et demie très précise.

C'EST LE MEILLEUR !

A. M. Edouard Roussel, l'adjoint au chevalier, qui voulait absolument nous emmener boulevard de Douai, compter, avec lui, les pouvoirs qui courront les pauvres chiens policiers, nous répondons :

"C'est inutile, M. l'adjoint, la preuve est telle que vos chiens sont mal dressés, mal soignés, mal entretenus."

C'était au moment où le "Journal de Roubaix", l'officiel du chien et de la municipalité, nous apprenait le succès à rebours remporté par nos chiens à Paris.

GARCON, mais nous ne faisons sentir, n'avait pas refusé l'appât que lui jetait l'apaché : une succulente tranches de beaufort et si les deux représentants des chiens avaient dégagé le morceau ce n'était pas par éducation.

Le pauvre BARON, aussi goutteux qu'un Baron authentique, n'eût même pas la force de traîner jusqu'à l'apache.

Quant à CHARMANTE, la Messaline de notre chien, elle s'en fut frétillant de la queue, faire des avances aux chiens au lieu de courir sous au bandit.

M. Roussel avouera lui-même que tout cela donne des doutes sur la supériorité du dressage et des dresseurs.

Mal soignés, nous avons prouvé que les malheureuses bêtes l'étaient et si M. Roussel n'était pas encore convaincu, il doit l'être aujourd'hui après la déplorable épidémie qui vient d'abattre à nouveau sur le chien fortifiant MARQUIS à émigrer tout comme les marquis d'antan.

Pauvre, pauvre M. Roussel, c'était bien la peine assurément de prendre des airs de maître pour nous dire que son chien était le plus beau, le plus propre, le plus laid de tous les chiens de France et de Navarre. Quoi de France ? Quoi de Navarre ? Du coûteau entier.

Où est MARQUIS, M. l'adjoint, où est son gamarade GUIYU, où est le troisième chien qui fut frappé en plein chien par ce mal qui conduisit déjà tant de ses confrères au cimetière des chiens ?

Et vous osez prétendre qu'elles sont bien soignées les pauvres bêtes ? Mais les deux bêtes galloises qui sont les gardiens du chien ne savent pas les nourrir vos chiens et en gréve, les pains mis à leur disposition, les pauvres bêtes crevront de faim.

Nous avons rencontré, il y a quelques temps, BRUTUS et OURSON, dans un poste de police. Nous avons pu comparer leurs côtes, un agent étant arrivé avec un morceau de pain, les policiers à quatre pattes se sont jetés sur lui avec tant de fureur que nous avons craint un moment de le voir mettre en pièces.

Ces chiens passent la nuit sans manger, ce qui est encore une façon assez bizarre de les bien soigner.

Comment voulez-vous que nous résistions à l'apathie ? diraient les chiens policiers, ils pouvaient parler. Nous n'avons rien dans le corps et nous travailsons toute la nuit. Mettez-vous à notre place, M. Roussel ; nous ne pouvons cependant pas manger la vermine dont nous sommes toujours si abondamment pourvus. C'est elle au contraire qui nous dévore.

C'est égal, il était bien inutile de s'asperger les galloons au chien et de dépenser tant d'argent pour en arriver à un pareil résultat.

A quoi servent les dresseurs ? Les chiens sont incapables du moindre effort, vu leur état de faiblesse.

A quoi seraient le chien ? Les chiens vont spontanément chez le vétérinaire.

Enfin, à quel servent les chiens ? A rien ! Nous nous trompons, ils servent à embarrasser les agents.

Un bon mouvement : mettons tous nos efforts aux enchères ou donnons-les à un dresseur de puces. Il sera mieux à sa place auprès d'eux que vos dresseurs de chiens !

R. L.

EN NETTOYANT SON METIER

Un soigneur de cardé de chez MM. Lemaire & Richardon, industriels, rue de Tourcoing, M. Henri Parmentier, demeurant dans le quartier du Long-Bord, à Herseaux, eu la main gauche coincée entre deux organes du métier qu'il nettoyait.

Le docteur Desbrosses qui lui a donné ses soins a constaté un phlegmon, a prescrit un mois de repos.

ENTRE DEUX METIERS

M. Alfred Caquet, 41 ans, demeurant rue Dambenton, 131, fileur chez MM. E. P. et C. Foulemonde, fabricants, rue Olivier de Serres, a été pris entre deux métiers en remenant une carte.

Le docteur Vialle a constaté des contusions à la hanche et à la cuisse droites et une confusion au genou droit.

Le praticien a prescrit trois semaines de repos.

DOIGT ECRASE

Un tourneur en fer de chez M. Henri Vanhamme constructeur, rue du Luxembourg, M. Georges Marissal, 24 ans, et demi, demeurant quai de Rouen, "Cour Bombe", 3, a eu l'index droit écrasé entre la pâtre et l'ouïe en tournant une pièce de fonte.

M. le docteur Lepers a constaté une plâtre pour écrasement de l'index droit. Le praticien a prescrit trois mois de repos.

VOL DE VÉLO

Il est bien clair que les vols de vélos n'ont pas grande importance. On va voler tant. C'est pourquoi, sans doute, on ne donne pas plus de renseignements.

En deux mots voici donc l'affaire.

Jeudi, chez M. Alfred Motte, rue Molère, il a été volé. Il appartenait à Prudent Soury, âgé de 24 ans, échafaudisseur, demeurant à Lille.

Il a porté plainte R. M. le commissaire du 1^{er} arrondissement qui ne semble pas en savoir plus long que nous.

LES GARS TAMPONNENT

Hier, le car N° 314 a tamponné à l'angle de la rue Corst et de la rue Claude-Lorrain, une voiture appartenant à M. Delecroix, ferronnier à Hem.

Prise en écharpe cette voiture fut malmenée

peu à souffrir du choc. Ses vitres furent brisées et, en regardant bien, le conducteur aperçut que le reste était fortement endommagé.

UN VOYAGE POUR LILLE

En vertu d'un mandat d'arrêt émanant du juge de paix de Lille, les gendarmes ont arrêté hier après-midi, le nommé Pierre Deruyder, 26 ans, journalier sans domicile fixe inculpé de vol.

FANFARE « LA PAIX »

Les camarades sachant jouer le clairon pris de se présenter dimanche 19 courant, au local "La Paix" de neuf à dix heures, pour l'examen du chef. Des nouveaux clairons leur seront remis.

FUNERAILLES

Hier matin ont eu lieu les funérailles de M. Clément Durant, publiciste, délégué cantonal, officier de l'instruction publique, membre de la Chambre des députés.

Le deuil est conduit par les fils du défunt.

Parmi les nombreuses couronnes qui décorent le corbillard, nous remarquons celles offertes par les délégués cantonaux du Groupe d'Amis la Muse de Nadaud, la Brasserie "La Roubaïsienne" à leur collègue, l'Association des délégués cantonaux de l'arrondissement de Lille, et par les membres de la Presse.

Tous les délégués étaient tenus, par MM. Bourrion, adjoint au préfet, M. Dubois, député, M. Dreyfus, membre de la Caisse des Ecoles : Boile, délégué cantonal : Lacouquet, président de la délégation cantonale, et Déléanoy, président de la Muse de Nadaud.

Pendant l'assistance funéraire, il y avait de la Musique de la ville, de la Fanfare "La Paix" et Philomène.

Le deuil sera condamné à un jour de travail.

— Montaigne est condamné à un jour de travail pour violences.

TROP BRUTAL. — Un jeune domestique, Pierre Gossy, avait abandonné sa voiture. Son cheval partit, ce qui occasionna un tassement. Furieux, Gossy administra une claque de pied à son cheval.

Cinq francs d'amende pour abandon de voiture et 5 francs pour infraction à la loi Grammont.

— AFFAIRES DIVERSES. — Henri Romel, étant ivre, a brutalisé sa belle-sœur, Adeline Waterloo. Un franc d'amende pour ivresse et 10 francs de peines.

— Edouard Dufour, Jean Louvion, Louis Crochon, Marie Wibaut, Clémence Vannemel, qui ont laissé leur cabaret ouvert après l'heure de la retraite, chacun 5 francs d'amende.

— Noël Maes a abandonné sa voiture à l'entrée de deux chiens non muselés et non munis de paillasse. Quarante amandes de 1 franc.

— Deux amandes de 1 franc à Emile Leroyer, pour avoir attelé des chiens non muselés.

— Alfred Deldeuc a uriné sur la voie publique et a abandonné sa voiture. De plus, Deldeuc était en état d'ivresse.

Deux amandes de 1 franc pour les deux premières contraventions, et comme pour l'ivresse, il est en état de récidive, il sera condamné à 5 francs et un jour de prison.

— 5 francs d'amende pour injures à Jean-Baptiste Driessens.

— Deux bouchers de Croix, Jean Covert et Jules Lefebvre sont poursuivis pour infractions à la loi Grammont, et chaque rameau de la branche, 1 franc.

— H. Mauwelaers, chirurgien, dentiste, 3, rue du Collège, Roubaix — Extractions sans douleur. Malades de la bouche, 50c.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CEUVRE DE LA BOUCHEE DE PAIN ET DU PRET DU COUGHAGE. — Compagnie financière et banque française.

— M. Hubert Leclerc, rue de la Sambre, la Société (Verdi), M. Cloïatre Deworm, Chansonnette comique, M. Lepage. — Une Fête à l'Olympic (Dargennin), la Société. — Les Départs, M. Cloïatre Deworm. — La Reine du Sabot (Gounod), M. Charles Tieltmans. — Chansonnette comique, M. Lepage. — Pèges et Policiers, quatuor comique.

COTE DE LA LAINE

Roubaix, 18. — On a coté ce matin en Bourse : 5.35 janvier A ; 5.25 février A ; 5.90 mars V ; 5.17 avril N ; 5.17 mai N ; 5.15 juin V ; 5.15 juillet V ; 5.12 août V ; 5.12 septembre V ; 5.14 octobre V ; 5.10 novembre V ; 5.07 décembre N.

— 100 kilos sur juillet à 5.15 ; 10.000 sur juillet à 5.15 ; 10.000 sur février à 5.30 ; 10.000 sur septembre à 5.15 ; 10.000 sur juillet à 5.15 ; 10.000 sur février à 5.27 ; 10.000 sur juillet à 5.15 ; 5.000 mai ; 5.10 ; 5.000 mai ; 5.17 ; 5.000 mai ; 5.20 ; 35.000 sur janvier à 5.35 ; 5.000 sur juillet à 5.12 ; 5.000 sur novembre à 5.07 ; 5.000 sur août à 5.12 ; 30.000 sur février à 5.15 ; 5.000 sur mars à 5.22. — Total : 165.000 kilos.

SOCIALISTES ROUBAISIENS I

Voici le programme du concert qui sera donné par la société "L'Union des Travailleurs", le 20 courant, à 8 heures du soir, au Grand-Théâtre, boulevard Gambetta.

— Le 21, à 10 heures, la Société (Verdi).

— M. Hubert Leclerc, rue de la Sambre, la Société (Verdi), M. Cloïatre Deworm, Chansonnette comique, M. Lepage. — Une Fête à l'Olympic (Dargennin), la Société. — Les Départs, M. Cloïatre Deworm. — La Reine du Sabot (Gounod), M. Charles Tieltmans. — Chansonnette comique, M. Lepage. — Pèges et Policiers, quatuor comique.

— 10 francs d'amende pour les deux premières contraventions, et comme pour l'ivresse, il sera condamné à 5 francs et un jour de prison.

— 5 francs d'amende pour injures à Jean-Baptiste Driessens.

— Deux bouchers de Croix, Jean Covert et Jules Lefebvre sont poursuivis pour infractions à la loi Grammont, et chaque rameau de la branche, 1 franc.

— H. Mauwelaers, chirurgien, dentiste, 3, rue du Collège, Roubaix — Extractions sans douleur. Malades de la bouche, 50c.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

CHAMBRE SYNDICALE DES OUVRIERS METALLURGIQUES ET MÉCANICIENS DE ROUBAIX ET ENVIRONS. — Siège : Au Plat d'Or, 2, rue de la Lorraine, 59000 Roubaix.

— 1^{er} janvier, 1 franc.

— 2^{me} janvier, 1 franc.

— 3^{me} janvier, 1 franc.

— 4^{me} janvier, 1 franc.

— 5^{me} janvier, 1 franc.

— 6^{me} janvier, 1 franc.

— 7^{me} janvier, 1 franc.

— 8^{me} janvier, 1 franc.

— 9^{me} janvier, 1 franc.

— 10^{me} janvier, 1 franc.

— 11^{me} janvier, 1 franc.

— 12^{me} janvier, 1 franc.

— 13^{me} janvier, 1 franc.

— 14^{me} janvier, 1 franc.

— 15^{me} janvier, 1 franc.

— 16^{me} janvier, 1 franc.

— 17^{me} janvier, 1 franc.

— 18^{me} janvier, 1 franc.

— 19^{me} janvier, 1 franc.

— 20^{me} janvier, 1 franc.

— 21^{me} janvier, 1 franc.

— 22^{me} janvier, 1 franc.

— 23^{me} janvier, 1 franc.

—